

FCP de droit français

EDMOND DE ROTHSCHILD MONECOURT

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2015

Société de Gestion : Edmond De Rothschild Asset Management (France)

Dépositaire : Edmond De Rothschild (France)

Commissaire aux comptes : Cabinet Didier Kling & Associés

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	7
3. Rapport de gestion	8
4. Informations réglementaires	11
5. Certification du Commissaire aux Comptes	12
6. Comptes de l'exercice	14

1. CARACTERISTIQUES DE L'OPC

• FORME JURIDIQUE

Fonds Commun de Placement de droit français.

• CLASSIFICATION

Monétaires.

• MODALITES DE DETERMINATION ET D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts « C »</i>	<i>Parts « D »</i>	<i>Parts « R »</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution	Mixte (capitalisation et/ou distribution)
Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation (totale ou partielle) ou Distribution (totale ou partielle) ou report (total ou partiel) sur décision de la société de gestion	Capitalisation (totale ou partielle) ou Distribution (totale ou partielle) ou Report (total ou partiel) sur décision de la société de gestion

Concernant les parts de distribution, la société de gestion de l'OPCVM peut décider la mise en distribution d'un ou plusieurs acomptes sur la base de situations attestées par le commissaire aux comptes.

Concernant les parts mixtes, la société de gestion de l'OPCVM peut décider la mise en distribution d'un ou plusieurs acomptes sur la base de situations attestées par le commissaire aux comptes.

• OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion est d'obtenir, en investissant sur les marchés monétaires et de taux, une performance égale à l'EONIA capitalisé diminuée des frais de gestion sur la durée de placement recommandée.

En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire voire de taux d'intérêt négatifs, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

• INDICATEUR DE REFERENCE

L'Eonia est l'Euro Overnight Index Average. Ce taux est publié par la Banque Centrale Européenne et représente le taux moyen de transaction à un jour d'un panel de 57 banques.

L'indice Eonia capitalisé exprime la performance d'un placement au jour le jour dont les intérêts sont réinvestis quotidiennement.

La gestion de m'OPCVM n'étant pas indicielle, la performance de l'OPCVM pourra s'éloigner de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Les taux et indicateurs utilisés sont annualisés. Le calcul de la performance de l'indicateur inclut les coupons et les dividendes.

• STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

➤ Stratégies utilisées :

L'OPCVM sera composé jusqu'à 100% de son actif net d'instruments du marché monétaires libellés en euro. Les instruments éligibles bénéficieront à minima d'une des deux meilleures notations court terme déterminée par chacune des agences reconnues ou à l'issue d'un processus de notation interne.

En outre, l'OPCVM pourra investir sur des obligations émises ou garanties par des Etats membres de la zone Euro, un établissement public national (ou assimilé) ou une collectivité régionale ou locale, une banque centrale, la BCE, l'UE ou la BEI, dont la notation est au moins « Investment Grade » (titres dont la notation long terme est supérieure ou égale à BBB- selon Standard & Poor's ou une agence équivalente ou jugée équivalente par la Société de Gestion).

La sélection des titres ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de notation. Il se base notamment sur une analyse interne. La société de gestion analyse préalablement à chaque décision d'investissement chaque titre sur d'autres critères que la notation. En cas de dégradation de la notation d'un émetteur dans la catégorie « High Yield » titres pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est important, la société de gestion effectue nécessairement une analyse détaillée afin de décider du meilleur moment pour vendre les titres dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

L'OPCVM limitera ses investissements à des instruments financiers dont la maturité est inférieure ou égale à 2 ans, à condition que le taux soit révisable dans un délai maximum de 397 jours. Par ailleurs, la maturité moyenne pondérée du portefeuille (« WAM » - « Weighted average maturity » en anglais) sera inférieure ou égale à 6 mois. La durée de vie moyenne pondérée du portefeuille) jusqu'à la date d'échéance des titres (« WAL » – « Weighted average life » en anglais) sera inférieure ou égale à 12 mois.

L'OPCVM pourra conclure des opérations d'acquisitions temporaires de titres portant sur des titres financiers éligibles ou des instruments du marché monétaire, jusqu'à 100% de son actif net.

L'OPCVM pourra effectuer des dépôts jusqu'à 100% de son actif net.

L'OPCVM présentera une sensibilité pouvant fluctuer entre 0 et 0,5

➤ **Actifs en portefeuille :**

• **Actions :**

Néant.

• **Titres de créance et instruments du marché monétaire :**

L'OPCVM sera composé jusqu'à 100% de son actif net d'instruments du marché monétaires libellés en euro. Les instruments éligibles bénéficieront à minima d'une des deux meilleures notations court terme déterminée par chacune des agences reconnues ou à l'issue d'un processus de notation interne.

En outre, l'OPCVM pourra investir sur des obligations émises ou garanties par des Etats membres de la zone Euro, un établissement public national (ou assimilé) ou une collectivité régionale ou locale, une banque centrale, la BCE, l'UE ou la BEI, dont la notation est au moins « Investment Grade » (titres dont la notation long terme est supérieure ou égale à BBB- selon Standard & Poor's ou une agence équivalente ou jugée équivalente par la Société de Gestion).

La durée de vie résiduelle maximale de ces titres sera inférieure ou égale à 2 ans, à condition que le taux soit révisable dans un délai maximum de 397 jours.

L'OPCVM limitera ses investissements à des instruments financiers dont la maturité est inférieure ou égale à 2 ans, à condition que le taux soit révisable dans un délai maximum de 397 jours. Par ailleurs, la maturité moyenne pondérée du portefeuille (« WAM » - « Weighted average maturity » en anglais) sera inférieure ou égale à 6 mois. La durée de vie moyenne pondérée du portefeuille) jusqu'à la date d'échéance des titres (« WAL » – « Weighted average life » en anglais) sera inférieure ou égale à 12 mois.

• **Nature juridique des instruments utilisés**

- Bons du trésor
- Euro Commercial Paper (Billet de trésorerie émis en Euro par une entité étrangère)
- Billets de trésorerie
- Certificats de Dépôt
- Autres produits négociables
- Instruments du marché monétaire

• **Actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissements de droit étranger :**

Néant.

• **Instruments dérivés :**

Néant.

- **Instruments dérivés intégrés :**

Néant.

- **Dépôts :**

L'OPCVM pourra effectuer des dépôts jusqu'à 100% de son actif net auprès d'établissements de crédit, dont son dépositaire.

- **Emprunts d'espèces :**

L'OPCVM n'a pas vocation à être emprunteurs d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle peut exister en raison des opérations liées aux flux de l'OPCVM (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscription/rachat...) dans la limite de 10% de son actif net.

- **Opérations d'acquisition et cession temporaires de titre :**

Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille et sans s'écartez de ses objectifs d'investissement, l'OPCVM pourra conclure des opérations d'acquisitions temporaires de titres portant sur des titres financiers éligibles ou des instruments du marché monétaire, jusqu'à 100% de son actif net.

Dans ce cadre, les opérations de prises en pensions livrées pourront être réalisées sur des titres de créances négociables et des obligations émises ou garanties par les Etats membres de la zone Euro (comprenant également les obligations émises par des agences souveraines et des entreprises publiques de la zone Euro).

Les garanties reçues dans le cadre de ces pensions feront l'objet d'une décote fonction du type de titres.

Ces garanties pourront être des obligations ou des instruments du marché monétaire.

Des informations complémentaires figurent à la rubrique frais et commissions sur les rémunérations des cessions et acquisition temporaires.

- **PROFIL DE RISQUE**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de se forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique et à son horizon d'investissement.

- Risque de perte en capital :

L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les parts pendant la durée de placement recommandée.

- Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations, monétaires, matières premières, devises). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance de l'OPCVM peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

- Risque de crédit :

Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou d'instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN), billets de trésorerie, certificats de dépôt est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur.

L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de l'OPCVM est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur une opération suite à la défaillance d'une contrepartie. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose l'OPCVM aux effets de la variation de la qualité du crédit.

- Risque de taux :

L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend l'OPCVM sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM en cas de variation de la courbe des taux.

- Impact de l'inflation :

L'OPCVM sera exposé à des risques liés à l'inflation, c'est-à-dire à la hausse générale des prix. En effet le niveau d'inflation impacte l'évolution des taux d'intérêt et donc des instruments du marché monétaire.

- Risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie résulte du recours par l'OPCVM aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement l'OPCVM à un risque de défaillance de l'une de ses contreparties et le cas échéant à une baisse de sa valeur liquidative.

• GARANTIE OU PROTECTION

Néant.

• SOUSCRIPTEURS CONCERNES ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR TYPE

Parts C et D : Tous souscripteurs.

Parts R : Principalement réservées aux entités du Groupe EDMOND DE ROTHSCHILD.

L'OCVM est essentiellement destiné aux investisseurs recherchant une rémunération de leurs liquidités sur des durées courtes.

Les parts de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (" Securities Act 1933 ") ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933).

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, il est recommandé au porteur de s'enquérir des conseils d'un professionnel, afin de diversifier ses placements et de déterminer la proportion du portefeuille financier ou de son patrimoine à investir dans cet OPCVM au regard plus spécifiquement de la durée de placement recommandée et de l'exposition aux risques précités, de son patrimoine personnel, de ses besoins, de ses objectifs propres. En tout état de cause, il est impératif pour tout porteur de diversifier suffisamment son portefeuille pour ne pas être exposé uniquement aux risques de cet OPCVM.

- Durée de placement minimum recommandée : 3 mois.

2. CHANGEMENTS INTERESSANT L'OPC

1- Mise à jour des performances au 31/12/2014, mise à jour des TFC au 31/12/2014, modifications diverses et réglementaires le 05/02/2015.

2- Modification de la stratégie (cour term à monétaires) le 10/06/2015.

3- Modification des conditions de souscriptions/rachat (passage en cours inconnus) et modification de l'heure limite de réception des ordres (12h30 au lieu de 11h30) le 28/08/2015.

3. RAPPORT DE GESTION

En zone euro, la faiblesse persistante de l'inflation tout au long de l'année a soutenu les attentes d'action de la BCE et l'a amenée à agir avec la possibilité annoncée en fin d'année d'élargir ses achats aux obligations souveraines et privées si nécessaire alors que la baisse de l'inflation s'intensifiait notamment liée à une chute des prix du pétrole. Le programme de Quantitative Easing d'achat d'obligations souveraines, complétant les programmes précédents sur les ABS et les obligations sécurisées, pour un total de 60 milliards d'euros mensuels jusqu'en septembre 2016, a été annoncé en janvier et mis en place en mars. En septembre, la BCE a durci son discours en se déclarant prête à accentuer ses mesures non conventionnelles, soutenant son discours par la décision de porter son maximum de détention sur un titre de 25% à 33%. En décembre, la BCE a rallongé la période de ses achats mensuels jusqu'en mars 2017 et a diminué le taux de dépôts de 10bp supplémentaires, à -0,3% tout en maintenant à 0,05% le taux de refinancement. Ces mesures ont été jugées comme décevantes après les attentes créées par le discours précédent de Mario Draghi. Quant à la Fed, elle n'a finalement remonté ses taux de 25bp qu'en fin d'exercice, après avoir pris en compte le contexte international et la faiblesse des perspectives d'inflation pour maintenir le statu quo en septembre. Durant la première partie de l'exercice, le fonds a privilégié l'investissement à 2-3 mois sur des billets de trésorerie d'entreprises privées et des CDN pour des rendements compris entre -0,25 et 9 bp. La position sur les dépôts à terme a été renouvelée, essentiellement sur des échéances à 12 mois, avec des rémunérations allant de 26 à 18bp, soit des rendements attractifs par rapport au TCN à maximum 3 mois actuellement en portefeuille comme vis-à-vis des rendements des principaux établissements bancaires français sur ces mêmes échéances. Les rendements se sont progressivement resserrés sur cette période et le renforcement des liquidités et des prises en pensions a été privilégié – passant de 10% à 35% de l'actif, de nombreux émetteurs de notre univers passant alors en négatif à moins de 3 mois, et le fonds ayant la perspective de changer de catégorie. En juin, Edr Monécourt a changé de catégorie AMF en passant de « monétaire court terme » à « monétaire », ouvrant ainsi la possibilité d'investir sur des taux fixes à horizon 397 jours et des taux variables à 2 ans. Le passage a permis d'élargir l'horizon d'investissement et a évité la perspective d'être contraint d'investir à taux négatifs à brève échéance, les taux des derniers TCN à moins de trois mois négociés s'élevant à 2 bp maximum avec une augmentation des échéances non réinvesties. Le passage a donné lieu à un important mouvement d'investissement représentant 40% de l'actif du fonds qui s'est traduit par une baisse de VL principalement liée à la fourchette offre-demande du prix des actifs entre l'achat et la comptabilisation. En effet, la valorisation du fonds se fait désormais en valeur de marché et n'est plus lissée à partir du taux de négociation. Le fonds a ainsi pu relever son taux de rendement de 3 à 7 bp sur le mois de juin et faire passer les liquidités ou prises en pensions de 35% à 10% de l'actif. De juin à octobre, le fonds a continué de privilégier les échéances à plus de 3 mois pour ses investissements avec des rendements compris entre 5 et 34bp à plus de 3 mois. La position sur les dépôts à terme a été renouvelée, principalement sur des échéances à 12 mois, avec une rémunération entre 20 et 25bp. En septembre, les marchés de crédit ont sous-performé sur le mois, notamment le secteur automobile, suite à la fraude sur les normes d'émissions carbone découverte chez Volkswagen, ce qui explique la légère contre-performance du fonds sur le mois tout en restant en ligne avec son indice. En novembre, le marché a développé de fortes attentes sur l'action de la BCE attendue pour début décembre avec une baisse de presque 20bp anticipée sur le taux de dépôt. Ces attentes ont soutenu les positions du fonds sur le mois et le fonds a privilégié l'achat de dettes à taux variables, particulièrement en fin de mois, afin de se protéger d'une éventuelle déception. Entre novembre et décembre, la position sur les dépôts à terme a été renforcée sur des rendements compris entre 14 et 18bp à 12 mois, toujours relativement plus attractifs que les rendements des principaux établissements bancaires français.

Le fonds a continué de favoriser les échéances à plus de 3 mois pour ses investissements avec des rendements compris entre 1 et 32bp. Le fonds a également pris profit sur des échéances à moins de 3 mois de maturité cédés sur des taux compris entre -15bp et 4bp, inférieurs aux taux négociés à l'achat.

Sur la période, la part C réalise une performance de 0,02% à comparer avec une performance de -0,11% pour son indice de référence.

Sur la période, la part D réalise une performance de 0,01% à comparer avec une performance de -0,11% pour son indice de référence.

Sur la période, la part R réalise une performance de 0,03% à comparer avec une performance de -0,11% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPE AUCHAN ZCP 29-05-15	39 997 219,64	40 000 000,00
LVMH FIN BELGIQUE SA ZCP 190815	31 997 952,00	32 000 000,00
LVMH FIN BELGIQUE SA ZCP 190515	31 996 448,00	32 000 000,00
ING BANK NV ZCP 05/05/2015	24 999 361,13	25 000 000,00
BRED ZCP 19-06-15	20 000 000,00	20 000 000,00
GROUPE AUCHAN ZCP 27/02/15	20 000 000,00	20 000 000,00
NORD BANK SWED AB ZCP 06-01-15	0,00	40 000 000,00
AXA SA ZCP 151015	19 999 300,02	20 000 500,01
STE ANON DE GEST D ZCP 29-05-15	19 999 747,23	20 000 000,00
DEUT TELE AG ZCP 02-09-15	19 999 240,00	20 000 000,00

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : **Néant**.
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **Néant**.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace Titres financiers Espèces	
Total	
Instruments financiers dérivés Titres financiers Espèces	
Total	

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
Revenus (**)	
Total des revenus	
Frais opérationnels directs Frais opérationnels indirects	
Total des frais	

(**) Revenus perçus sur prêts et prises en pension

4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)**

L'OPCVM utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

- DIRECTIVE SUR LA FISCALITE DE L'EPARGNE**

Au regard du décret 2005-132 transposant la directive 2003/48/CE sur la fiscalité des revenus de l'épargne, l'OPCVM est investi à 25% ou plus en créances et produits assimilés.

- INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER**

En application de l'article 314-99 du règlement général de l'AMF, les porteurs de parts / actionnaires sont informés que le Fonds n'a pas effectué de placement sur des OPC gérés ou des instruments financiers émis par les sociétés de gestion ou les autres entités du groupe Edmond de Rothschild

- POLITIQUE EN MATIERE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Conformément à l'article 314-72 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. La politique est disponible sur le site internet www.edram.fr.

- COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION**

Conformément à l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) : www.edram.fr.

- COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)**

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site www.edram.fr.

Mesdames, Messieurs les porteurs de parts,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE), nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement EDMOND DE ROTHSCHILD MONECOURT (ANCIENNEMENT DENOMME SAINT-HONORE MONECOURT), établis en euro, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPCVM, prévus par le règlement ANC n°2014-01 du 14 janvier 2014, ainsi que sur l'existence et l'évaluation des instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 20 avril 2016

Cabinet DIDIER KLING & ASSOCIÉS


DIDIER KLING
Commissaire aux Comptes
Compagnie de Paris

6. COMPTES ANNUELS

- **BILAN en EUR**

ACTIF

	31/12/2015	30/12/2014
Immobilisations nettes		
Dépôts	75 050 842,48	42 002 893,33
Instruments financiers	462 947 699,48	580 964 995,73
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	218 422 396,75	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	218 422 396,75	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	244 525 302,73	580 964 995,73
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	244 525 302,73	524 972 735,08
Titres de créances négociables	244 525 302,73	494 974 666,95
Autres titres de créances		29 998 068,13
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		55 992 260,65
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
Créances	22 638,81	
Opérations de change à terme de devises	22 638,81	
Autres	22 638,81	
Comptes financiers	72 717 433,21	87 195 983,30
Liquidités	72 717 433,21	87 195 983,30
Total de l'actif	610 738 613,98	710 163 872,36

PASSIF

	31/12/2015	30/12/2014
Capitaux propres		
Capital	610 358 219,89	709 280 070,49
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	1 184,42	
Report à nouveau (a)	-22,03	22,81
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-72 987,44	3 800,81
Résultat de l'exercice (a, b)	433 389,82	852 960,30
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	610 719 784,66	710 136 854,41
Instruments financiers		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Dettes	18 829,32	27 017,95
Opérations de change à terme de devises		
Autres	18 829,32	27 017,95
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
Total du passif	610 738 613,98	710 163 872,36

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

- HORS BILAN *en EUR*

	31/12/2015	30/12/2014
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

• COMPTE DE RÉSULTAT en EUR

	31/12/2015	30/12/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	74 712,90	
Produits sur actions et valeurs assimilées	507 349,51	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	139 484,71	1 560 623,20
Produits sur titres de créances	13 098,32	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
Total (1)	721 547,12	1 573 721,52
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières		971,16
Autres charges financières		
Total (2)		971,16
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	721 547,12	1 572 750,36
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	261 103,88	593 205,10
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	460 443,24	979 545,26
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-27 053,42	-126 584,96
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	433 389,82	852 960,30

ANNEXE COMPTABLE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ;
ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Les taux appliqués sur la base de l'actif net sont de :

- Parts C et D : 0,50% maximum,
- Parts R : 0,25% maximum.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes distribuables	Parts C	Parts D	Parts R
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution	Capitalisation et/ou distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation (totale ou partielle) ou distribution (totale ou partielle) ou report (total ou partiel) sur décision de la société de gestion	Capitalisation (totale ou partielle) ou distribution (totale ou partielle) ou report (total ou partiel) sur décision de la société de gestion

• **EVOLUTION DE L'ACTIF NET *en EUR***

	31/12/2015	30/12/2014
Actif net en début d'exercice	710 136 854,41	1 029 722 260,55
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 007 492 099,56	3 517 662 484,55
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 107 090 704,80	-3 838 098 272,60
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	25 038,17	4 458,10
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-106 309,58	-883,93
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-197 628,11	-131 584,06
Différence d'estimation exercice N	-156 524,28	41 103,83
Différence d'estimation exercice N-1	-41 103,83	-172 687,89
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-1		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-8,23	-1 153,46
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	460 443,24	979 545,26
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
Actif net en fin d'exercice	610 719 784,66	710 136 854,41

• VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	90 872 051,13	14,88
Obligations à taux. VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	127 550 345,62	20,89
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	218 422 396,75	35,76
Titres de créances		
Billets de trésorerie	169 510 546,43	27,76
Certificats de dépôt	75 014 756,30	12,28
TOTAL Titres de créances	244 525 302,73	40,04
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers		
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture		
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations		

• VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	75 050 842,48	12,29						
Obligations et valeurs assimilées	90 872 051,13	14,88			127 550 345,62	20,89		
Titres de créances	244 525 302,73	40,04						
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							72 717 433,21	11,91
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

- VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	12 022 140,14	1,97	63 028 702,34	10,32						
Obligations et valeurs assimilées	38 638 425,19	6,33	74 927 760,62	12,27	104 856 210,94	17,17				
Titres de créances	84 506 941,23	13,84	160 018 361,50	26,20						
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	72 717 433,21	11,91								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

- VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

- CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2015
Créances	Coupons et dividendes en espèces	22 638,81
Total des créances		22 638,81
Dettes	Frais de gestion	18 829,32
Total des dettes		18 829,32

- **NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS**

	En parts	En montant
Part C		
Parts souscrites durant l'exercice	5 985 959,499	760 118 361,39
Parts rachetées durant l'exercice	-6 745 567,740	-856 568 610,13
Solde net des souscriptions/rachats	-759 608,241	-96 450 248,74
Part R		
Parts souscrites durant l'exercice	22 341,000	2 247 373 738,17
Parts rachetées durant l'exercice	-22 365,000	-2 249 808 224,77
Solde net des souscriptions/rachats	-24,000	-2 434 486,60
Part D		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-4 759,450	-713 869,90
Solde net des souscriptions/rachats	-4 759,450	-713 869,90

- **COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT**

	En montant
Part C	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part R	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part D	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	

- **FRAIS DE GESTION**

	31/12/2015
Part C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	177 430,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,04
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	83 637,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,03
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

		31/12/2015
Part D		
Commissions de garantie		
Frais de gestion fixes		36,72
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,05
Frais de gestion variables		
Rétrocessions des frais de gestion		

- **ENGAGEMENTS RECUS ET DONNÉS**

Garanties reçues par l'OPC

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés

Néant.

- VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2015
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

- VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DÉPOTS DE GARANTIE

	31/12/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

- INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

	Code Isin	Libellés	31/12/2015
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

• TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	31/12/2015	30/12/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-22,03	22,81
Résultat	433 389,82	852 960,30
Total	433 367,79	852 983,11
	31/12/2015	30/12/2014
Part C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	260 320,89	567 735,30
Total	260 320,89	567 735,30
	31/12/2015	30/12/2014
Part R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	173 064,84	284 382,32
Total	173 064,84	284 382,32
	31/12/2015	30/12/2014
Part D		
Affectation		
Distribution		864,93
Report à nouveau de l'exercice		0,56
Capitalisation	-17,94	
Total	-17,94	865,49
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	45 733	4 805 183
Distribution unitaire		0,18
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat		

- TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	31/12/2015	30/12/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 184,42	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-72 987,44	3 800,81
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-71 803,02	3 800,81

	31/12/2015	30/12/2014
Part C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-46 531,13	2 599,63
Total	-46 531,13	2 599,63

	31/12/2015	30/12/2014
Part R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		1 197,23
Capitalisation	-25 271,08	
Total	-25 271,08	1 197,23

	31/12/2015	30/12/2014
Part D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-0,81	3,95
Total	-0,81	3,95

- TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2011	30/12/2012	30/12/2013	30/12/2014	31/12/2015
Actif net Global en EUR	996 474 133,90	485 607 415,46	1 029 722 260,55	710 136 854,41	610 719 784,66
Edmond de Rothschild Monécourt C					
Actif net en EUR	899 995 915,91	482 348 911,83	579 078 930,72	485 710 110,96	389 344 419,70
Nombre de titres	7 099 562,819	3 803 618,353	4 564 759,750	3 825 041,018	3 065 432,777
Valeur liquidative unitaire en EUR	126,76	126,81	126,85	126,98	127,01
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					-0,01
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,61	0,12	0,02	0,14	0,08
Edmond de Rothschild Monécourt R					
Actif net en EUR	96 248 495,24	3 012 978,85	449 444 145,95	223 705 989,02	221 368 512,48
Nombre de titres	959,000	30,000	4 473,000	2 224,000	2 200,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	100 363,39	100 432,62	100 479,35	100 587,22	100 622,05
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR				0,53	
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR			0,17		-11,48
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	327,75	132,41	29,37	127,86	78,66
Edmond de Rothschild Monécourt D					
Actif net en EUR	229 722,75	245 524,78	1 199 183,88	720 754,43	6 852,48
Nombre de titres	1 524,853	1 637,092	8 000,972	4 805,183	45,733
Valeur liquidative unitaire en EUR	150,65	149,97	149,87	149,99	149,83
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					-0,01
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat					-0,39
Distribution unitaire en EUR sur résultat	0,73	0,15	0,03	0,18	
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat					
Crédit d'impôt unitaire en EUR					

- **INVENTAIRE en EUR**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dépôts				
DEPO 0.08 04/05/16	EUR	4 000 000	4 000 482,19	0,65
DEPOT A TERM 310816	EUR	4 000 000	4 000 177,78	0,65
Depot a terme 30.9	EUR	1 500 000	1 500 813,75	0,25
DEPOT A TERM15/15/16	EUR	4 000 000	4 000 391,11	0,65
DEPOT A TERM30/11/16	EUR	4 000 000	4 000 391,11	0,65
DEPOT 0.20 01.09.16	EUR	1 500 000	1 500 775,00	0,25
DEPOT 0.21	EUR	2 500 000	2 501 107,53	0,41
DEPOT 0.21 20.10.16	EUR	2 500 000	2 501 107,53	0,41
DEPOT0.07 04.04.16	EUR	4 000 000	4 000 490,00	0,65
DEPO0.12 05/07/16	EUR	4 000 000	4 000 746,67	0,65
DEPO0.14 290716	EUR	3 000 000	3 000 735,00	0,49
Depo0.18 290416	EUR	1 500 000	1 501 807,50	0,25
DEPO0.18 14/11/16	EUR	3 000 000	3 000 840,00	0,49
DEPO0.19 311016	EUR	3 000 000	3 000 997,50	0,49
Depo0.20 100316	EUR	2 000 000	2 003 189,04	0,33
Depo0.20 150416	EUR	1 500 000	1 502 166,67	0,25
Depo0.20 160616	EUR	1 500 000	1 501 658,33	0,25
Depo0.20 210316	EUR	2 000 000	2 003 233,33	0,33
Depo0.20 100516	EUR	2 000 000	2 001 477,78	0,33
Depo0.22 020216	EUR	2 000 000	2 004 070,00	0,33
Depo0.22 100216	EUR	2 000 000	2 003 984,44	0,33
Depo0.22 160216	EUR	2 000 000	2 003 898,89	0,33
Depo0.22 160916	EUR	1 500 000	1 500 980,83	0,25
Depo0.22 290216	EUR	2 000 000	2 003 764,44	0,33
Depo0.23 010816	EUR	1 000 000	1 000 983,89	0,16
Depo0.23 170816	EUR	2 000 000	2 001 737,78	0,33
Depo0.23 300616	EUR	1 000 000	1 001 181,94	0,16
Depo0.23 310516	EUR	2 000 000	2 002 082,78	0,33
Depo0.23 090816	EUR	2 000 000	2 001 699,44	0,33
Depo0.25 180516	EUR	1 000 000	1 001 583,33	0,16
Depo0.25 180716	EUR	2 000 000	2 002 263,89	0,33
D002109106	EUR	3 000 000	3 000 023,01	0,49
TOTAL Dépôts			75 050 842,48	12,29
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS UNIS AMERIQUE				
G E3R+0.55% 27-07-17 EMTN	EUR	5 000 000	5 016 254,17	0,82

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GOLDMAN SACHS 4.50% 05/16	EUR	1 500 000	1 566 764,75	0,26
JPM E3M 19/02/2017	EUR	5 000 000	5 010 510,56	0,82
MORGAN STANLAY 4 3/8%06-041016	EUR	5 000 000	5 214 302,60	0,85
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			16 807 832,08	2,75
FRANCE				
BFCM E3M+0.56 11/15/16	EUR	2 500 000	2 508 913,19	0,41
BFCM E3R+0.15% 29-05-17 EMTN	EUR	3 600 000	3 594 387,60	0,59
BFCM E3R+0.17% 23-03-17 EMTN	EUR	5 700 000	5 696 092,33	0,93
BNP PA E3R+0.2% 19-01-17	EUR	2 000 000	2 001 241,33	0,33
BNP PARIBAS 3.5%11-070316 EMTN	EUR	2 500 000	2 587 427,60	0,42
BPCE E3R+0.2% 10-03-17 EMTN	EUR	4 000 000	3 997 842,67	0,65
BPCE SA 1.75% 14/03/16	EUR	9 400 000	9 562 627,70	1,58
DGFP E3R 04/18/16	EUR	500 000	501 012,00	0,08
ENGIE 1.50% 02/16	EUR	5 000 000	5 074 452,05	0,83
POSTE 4.75% 17/02/16	EUR	3 347 000	3 504 657,45	0,57
RTE EDF TRANSPORT 4.125%06-27092016	EUR	6 000 000	6 242 822,95	1,02
SCHNEIDER ELECTRIC SA 2.875%10-200716 EMTN	EUR	5 100 000	5 241 653,89	0,86
SG E3R+0.27% 16-01-17 EMTN	EUR	4 000 000	4 004 389,00	0,66
STE GLE 4% 20/04/2016 EMTN	EUR	5 100 000	5 303 568,03	0,87
VIVENDI 4.25% 01/12/16	EUR	4 000 000	4 160 656,83	0,68
TOTAL FRANCE			63 981 744,62	10,48
IRLANDE				
CATE EURIBOR 3 MOIS REV +0.33 27/09/2017	EUR	4 000 000	3 998 554,78	0,65
E E3R+0.5% 20-05-17 EMTN	EUR	9 900 000	9 918 031,20	1,63
TOTAL IRLANDE			13 916 585,98	2,28
NORVEGE				
DNBNO 0 01/27/16	EUR	624 000	639 576,43	0,10
TOTAL NORVEGE			639 576,43	0,10
PAYS-BAS				
A E3R+0.2% 14-01-17 EMTN	EUR	3 000 000	2 999 544,42	0,49
A E3R+0.7% 03-07-17 EMTN	EUR	10 000 000	10 062 182,50	1,65
ABN AMRO BK 4.25% 04/16	EUR	3 300 000	3 440 039,92	0,56
ABNANV E3R 08/01/2016	EUR	5 500 000	5 517 656,22	0,90
B E3R+0.11% 14-11-16 EMTN	EUR	10 000 000	9 975 702,78	1,63
BMW E3R+0.35% 04/04/2017	EUR	7 772 000	7 762 739,88	1,27
BMW FIN 3.25% 28-01-16 EMTN	EUR	2 000 000	2 064 704,11	0,34
BMW 1 10/24/16	EUR	1 000 000	1 008 594,54	0,17
EADS FINANCE 4.625% 12/08/16 EMTN	EUR	2 900 000	3 031 513,42	0,50
ING BANK E3R+0.655% 05/06/17 EMTN	EUR	15 000 000	15 087 416,25	2,47
ING BANK NV 3.875% 24/05/16	EUR	5 900 000	6 128 492,81	1,00

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ING GROEP E3M 11/04/2016	EUR	3 550 000	3 551 274,06	0,58
RABOBANK NEDERLAND 4.375% 05/05/16 EMTN	EUR	3 000 000	3 130 458,61	0,51
RWE FINANCE 6,25%01-16 EMTN	EUR	2 560 000	2 718 461,20	0,45
VOLKSWAGEN 7%09-090216	EUR	9 399 000	10 049 294,92	1,65
TOTAL PAYS-BAS			86 528 075,64	14,17
ROYAUME UNI				
A E3R+0.3% 23-01-17 EMTN	EUR	6 000 000	6 001 846,33	0,98
A E3R+0.37% 24-10-17 EMTN	EUR	2 800 000	2 798 950,54	0,46
CS 0 03/30/17	EUR	5 000 000	5 002 165,83	0,82
D E3R+0.37% 25-08-17 EMTN	EUR	6 900 000	6 898 679,61	1,13
UBS AG LONDON 3.125% 18/01/16	EUR	5 000 000	5 155 684,93	0,84
UBS 0 05/15/17	EUR	5 000 000	5 005 381,94	0,82
TOTAL ROYAUME UNI			30 862 709,18	5,05
SUEDE				
SKANDINAViska ENSKILDA 3.75% 19/05/2016	EUR	5 480 000	5 685 872,82	0,93
TOTAL SUEDE			5 685 872,82	0,93
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			218 422 396,75	35,76
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			218 422 396,75	35,76
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUT TELE AG ZCP 15-03-16	EUR	5 000 000	5 001 166,47	0,82
DEUTSCHE BANK AG ZCP 26/09/16	EUR	10 000 000	9 999 843,83	1,63
VOLKSWAGEN FINANC ZCP 190116	EUR	10 000 000	9 999 000,22	1,64
TOTAL ALLEMAGNE			25 000 010,52	4,09
FRANCE				
AXA ZCP 29-03-16	EUR	20 000 000	20 006 119,48	3,27
BFCM ZCP 01-04-16	EUR	10 000 000	10 003 112,44	1,64
BFCM ZCP 07-12-16	EUR	5 000 000	4 997 851,20	0,82
BNP PAR ZCP 05-04-16	EUR	10 000 000	10 003 326,11	1,64
CARREFOUR BQ 0.03% 25-01-16	EUR	10 000 000	10 000 583,33	1,64
CASA CIB OPER MARC ZCP 01-07-16	EUR	10 000 000	10 001 998,35	1,64
CRCA PARI ILE DE F ZCP 17-06-16	EUR	10 000 000	10 002 473,95	1,64
EDF ZCP 02-09-16	EUR	12 000 000	12 000 766,90	1,96
EDF ZCP 05-09-16	EUR	8 000 000	8 000 438,71	1,31
GROUPE AUCHAN ZCP 11-01-16	EUR	20 000 000	20 000 233,30	3,26
KERI FINA EX PPR F ZCP 18-01-16	EUR	2 500 000	2 499 970,49	0,41
KERI FINA EX PPR F ZCP 26-01-16	EUR	2 000 000	1 999 965,28	0,33
KERI FINA EX PPR F ZCP 28-01-16	EUR	10 000 000	9 999 887,50	1,64

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MERCIALYS SA ZCP 12-05-16	EUR	10 000 000	9 996 714,97	1,64
ORANGE TM ZCP 20-07-16	EUR	10 000 000	10 001 699,30	1,64
ORANGE TM ZCP 31-05-16	EUR	10 000 000	10 002 936,97	1,64
SG ZCP 31-05-16	EUR	10 000 000	10 002 936,97	1,64
TOTAL FRANCE			169 521 015,25	27,76
PAYS-BAS				
RABOBK ZCP 17-06-16	EUR	10 000 000	10 002 473,95	1,64
TOTAL PAYS-BAS			10 002 473,95	1,64
ROYAUME UNI				
ABBE NATI TREA SER ZCP 17-06-16	EUR	10 000 000	10 002 473,95	1,63
CRED SUIS AG LOND ZCP 23-11-16	EUR	10 000 000	9 996 652,10	1,64
DEUT BANK AG LOND ZCP 01-07-16	EUR	5 000 000	5 000 999,18	0,82
DEUT BANK AG LOND ZCP 04-01-16	EUR	5 000 000	5 000 015,16	0,82
UBS AG ZCP 220716	EUR	10 000 000	10 001 662,62	1,64
TOTAL ROYAUME UNI			40 001 803,01	6,55
TOTAL Titres de créances négo. sur marchés régl. ou ass.			244 525 302,73	40,04
TOTAL Titres de créances			244 525 302,73	40,04
Créances				22 638,81
Dettes				-18 829,32
Comptes financiers				72 717 433,21
Actif net				610 719 784,66
				100,00

Edmond de Rothschild Monécourt D	EUR	45,733	149,83
Edmond de Rothschild Monécourt C	EUR	3 065 432,777	127,01
Edmond de Rothschild Monécourt R	EUR	2 200,000	100 622,05

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES INVESTISSEURS EN SUISSE

Jusqu'au 31 août 2015, Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève, domiciliée 18, rue de Hesse, 1204 Genève, a assumé la fonction de représentant du FCP. A compter de cette date, soit dès le 1er septembre 2015, Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse) SA, domiciliée 8, rue de l'Arquebuse, case postale 5441, 1211 Genève, a repris la fonction de représentant du FCP en Suisse.

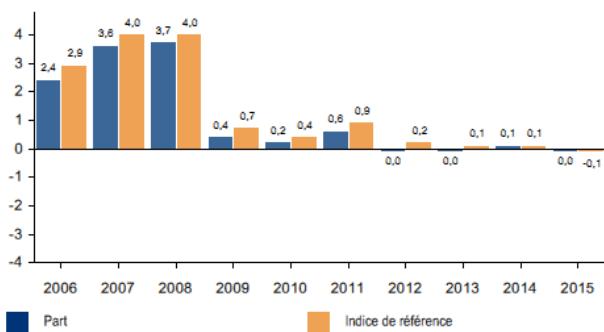
Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève, domiciliée 18, rue de Hesse, 1204 Genève, assume le service de paiement pour le compte du FCP.

Le prospectus, les Documents d'Informations Clé pour l'Investisseur, le règlement, la liste des achats et des ventes du fonds durant l'exercice écoulé ainsi que les rapports annuels et semi-annuels du FCP sont disponibles gratuitement au siège du représentant suisse ou de la Société de gestion du FCP.

- PERFORMANCES AU 31 DECEMBRE 2015

PERFORMANCES PASSEES

Performances annuelles passées de Edmond de Rothschild Monecourt Part C en Euro (en %)



Création de la part : Août 1987

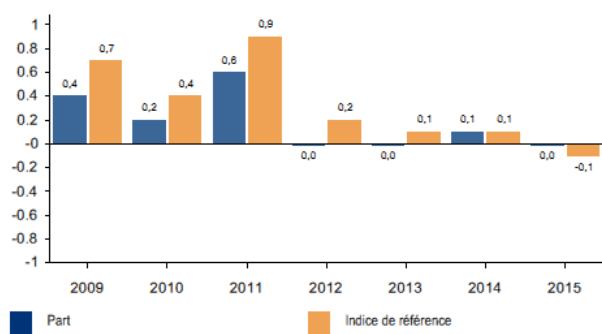
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en Euro dividendes nets réinvestis.

Les performances affichées avant le 10/06/2015 ont été réalisées avec une stratégie d'investissement différente.

PERFORMANCES PASSEES

Performances annuelles passées de Edmond de Rothschild Monecourt Part D en Euro (en %)



Création de la part : Octobre 2008

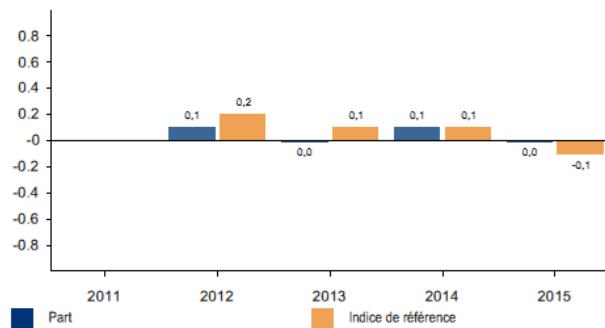
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en Euro dividendes nets réinvestis.

Les performances affichées avant le 10/06/2015 ont été réalisées avec une stratégie d'investissement différente.

PERFORMANCES PASSEES

Performances annuelles passées de Edmond de Rothschild
Monecourt Part R en Euro (en %)



Création de la part : Juin 2011

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en Euro dividendes nets réinvestis.

Les performances affichées avant le 10/06/2015 ont été réalisées avec une stratégie d'investissement différente.

• PRESENTATION DES FRAIS FACTURES A L'OPCVM AU COURS DE LA PERIODE DE REFERENCE S'ACHEVANT LE 31 DECEMBRE 2015

Parts C, parts R et parts D (Données non auditées)

Conformément à la Directive pour le calcul et la publication du TER de placement collectifs de capitaux émise par la Swiss Funds Association (SFA) en date du 16 mai 2008 :

- les commissions et frais figurant dans le compte de résultats servent de base au calcul du TER.
- les frais sont rapportés à l'actif net moyen de chaque jour d'évaluation. Toutefois, pour les parts créées il y a moins de 12 mois, les frais sont rapportés à la moyenne des actifs nets de fin de mois.

	Parts C	Parts R	Parts D
Frais de fonctionnement et de gestion	0,04%	0,03%	0,05%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement			
Ce coût se détermine à partir :			
. des coûts liés à l'achat d'OPCVM et fonds d'investissement			
. déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPCVM investisseur			
Autres frais facturés à l'OPCVM			
. commission de surperformance *			
Total des commissions et frais imputés à l'OPCVM (TER)	0,04%	0,03%	0,05%

* un pourcentage élevé peut être constaté dans le cas d'une variation importante à la hausse du nombre de parts en fin de période du fait de la méthode de calcul appliquée, et inversement dans le cas d'un rachat.

Ces commissions peuvent faire uniquement l'objet d'une provision comptable à la date d'arrêté du document et seront facturées après mise à jour de cette provision conformément au prospectus.

Changement taux de frais de gestion sur la période : Néant.

Les frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions et le cas échéant de la commission de surperformance. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse,..) et la commission de mouvement.

Les frais de fonctionnement et de gestion incluent notamment les frais de gestion financière, les frais de gestion administrative et comptable, les frais de dépositaire, de conservation et d'audit.

Coût induit par l'achat d'OPCVM et/ou de fonds d'investissement, applicable aux OPCVM détenant plus de 10% d'OPCVM :

Certains OPCVM investissent dans d'autres OPCVM ou dans des fonds d'investissement de droit étranger (OPCVM cibles). L'acquisition et la détention d'un OPCVM cible (ou d'un fonds d'investissement) font supporter à l'OPCVM acheteur deux types de coûts évalués ici :

- des commissions de souscription/rachat. Toutefois la part de ces commissions acquises à l'OPCVM cible est assimilée à des frais de transaction et n'est donc pas comptée ici.
- des frais facturés directement à l'OPCVM cible, qui constituent des coûts indirects pour l'OPCVM acheteur.

Dans certains cas, l'OPCVM acheteur peut négocier des rétrocessions, c'est-à-dire des rabais sur certains de ces frais. Ces rabais viennent diminuer le total des frais que l'OPCVM acheteur supporte effectivement.

Autres frais facturés à l'OPCVM :

D'autres frais peuvent être facturés à l'OPCVM. Il s'agit des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs.